

Des questions, des pressions ??

Contactez le SNUipp
Réunion
0262 28 99 40

Octobre 2009 - Numéro 134

Déposé le 30/10/2009

CPPAP 0913 S 07976

Numéro Spécial Consultation Interne FSU

Dans le cadre de la préparation du congrès fédéral de Lille, le SNUipp comme les autres syndicats de la FSU, organise la consultation interne qui servira de base à la composition des instances et les délégations de congrès.

Ce numéro contient votre
Matériel de vote

Période de vote:
Du 5 au 26 novembre 2009

Sommaire

- page 1 Consultation interne
- page 2 Unité & Action
& 3
- page 4 Ecole Emancipée / Alternative fédérale
& 5
- page 6 Modalités de vote
& 7
- page 8 Bulletin d'adhésion - Contacts

Nous rencontrer ou nous écrire : 4 ter rue de la Cure - BP 279 - 97494 Ste Clotilde Cedex

Nous contacter : courriel à snuipp.974@wanadoo.fr - Tél : 02 62 28 99 40

Mobile : 06 92 42 49 49 (Nord) - 06 92 42 48 48 (Sud) - fax : 02 62 29 09 61 - Site: <http://974.snuipp.fr>

“Unité et Action”

Pourquoi nous ne pouvons pas approuver le rapport d'activité

Le courant de pensée « Unité et Action » vous appelle à voter contre le rapport d'activité départemental pour deux séries de raisons : d'une part le fonctionnement interne de la section départementale de la FSU et, d'autre part, un certain nombre de dysfonctionnements, en particulier dans la gestion des actions qui ont été menées ces trois dernières années.

Sur le fonctionnement de la section départementale.

Lors du dernier renouvellement de la direction fédérale (CDFD), sur la base des résultats sur le vote d'orientation (le courant de pensée « Unité et Action » avait obtenu 49,36% et le courant de pensée « Alternative Fédérale » 50,64%) et pour mettre fin à une ambiance conflictuelle permanente entre les deux courants de pensée représentés dans notre section départementale, « UetA » avait décidé de participer au secrétariat de la direction fédérale. Trois camarades de notre courant de pensée avaient donc proposé de participer à la direction fédérale : Michel ZERWETZ, secrétaire départemental adjoint, Rahiba DUBOIS et Claude LEBON, secrétaires. Il s'est très rapidement avéré que cette participation était purement formelle puisqu'ils n'ont jamais été convoqués à aucune de secrétariat.

Par ailleurs, alors qu'une demi-décharge (50% d'ETP) revenait à Christian PICARD, secrétaire départemental et 50 % à Marie-Hélène DOR, secrétaire départementale-adjointe, tous deux membres du courant « Alternative fédérale », le secrétaire-adjoint « Unité et Action », Michel ZERWETZ ne bénéficiait que d'un peu plus d'un dixième de décharge. Cette répartition des décharges fédérales (91 % pour « Alternative Fédérale » et 9 % pour « Unité et Action ») est contraire à la pratique des autres sections départementales dans lesquelles la répartition se fait de manière plus équilibrée et plus conforme aux voix obtenues par chaque courant de pensée. Il convient d'ailleurs de noter que, dès l'année suivante, nous étai proposé de voir le 10% passer à 3,4% !

C'est dans ces conditions que les trois camarades, membres formels du secrétariat départemental, ont été, à leur grand regret, amenés à tirer le bilan de cette mascarade et à démissionner de leur mandat fédéral.

Sur le fonctionnement des instances fédérales.


« Unité et Action » déplore également les conditions de fonctionnement des instances fédérales, en particulier de la seule instance décisionnaire, le CDFD, qui n'ayant jamais eu le quorum nécessaire à l'adoption de décisions, n'a jamais été en mesure de se donner des mandats ou de décider d'actions dans les conditions prévues par nos statuts, et, donc, qu'aucune décision n'a été démocratiquement décidée. Quant au BEFD, outre la fréquence des réunions et les conditions dans lesquelles elles sont convoquées, ils ne font, le plus souvent l'objet d'aucun procès-verbal, ni quant aux participants ni quant aux décisions prises.

Ce mode de fonctionnement peu démocratique est, pour une grande part, à l'origine des dysfonctionnements de notre section départementale qu'il nous a été permis d'observer durant ces trois dernières années.

Les relations des syndicats avec la section départementale de la FSU n'ont pas toujours été ce qu'il était permis d'en attendre. Notre courant de pensée est en effet très attaché à ce que les principes de fonctionnement de notre fédération, qui se situe bien dans une logique de « fédération de syndicats », soient mis en œuvre en toutes circonstances. Or il apparaît que ce mode de fonctionnement n'a pas toujours été respecté, en particulier en ce qui concerne les décisions d'action.

Bulletin
du
Syndicat National Unitaire des
Instituteurs, Professeurs des
Ecoles et PEGC
(SNUipp/FSU)
24 rue Marc Boyer -
97490 Ste Clotilde
Tél : 02 62 28 99 40
Fax : 02 62 29 09 61
Imprimerie de la Section
Directeur de la publication :
Yvon Virapin
Numéro : 1.00 € - Abonnement : 8 €

**Adresse courriel :
snuipp.974@wanadoo.fr**



À plusieurs reprises les syndicats de la FSU ont en effet dû gérer des décisions contradictoires tant en matière de calendrier que de plate-forme d'action, entre celles (nationales ou académiques) pour lesquelles ces syndicats étaient mandatés et celles prises par des intersyndicales sans que ces syndicats soient consultés. D'autre part nos syndicats ont souvent été dans l'incapacité de gérer des appels à l'action pour lesquels les modalités ne sont pas claires (par exemple dépôt d'un préavis de grève sans appel à la grève !). Les nombreuses réactions négatives des syndiqués à ces situations « pagailleuses » montrent à l'évidence qu'il faut mettre fin à ce genre de pratiques.

C'est pourquoi nous demandons que la direction fédérale revienne aux règles de fonctionnement qui ont fondé notre fédération et qui sont la condition de son unité et de son efficacité.

Qu'il nous soit aussi permis d'observer que si la FSU Réunion s'est « renforcée » comme le dit le rapport d'activité (si tant est que la perte de 79 adhérents entre 2007 et 2009 puisse être considéré comme un signe de renforcement...) c'est surtout grâce aux effectifs de nouveaux syndicats et à ceux dont les directions syndicales se réclament du courant de pensée « Unité et Action » (SNES et SNUIPP) alors que les effectifs de ceux dont les directions syndicales se réclament du courant de pensée « Alternative Fédérale » (à l'exception notable du SNASUB) subissent une sensible érosion entre 2007 et 2009 (le SNUEP perd 73 adhérents, le SNEP 87 adhérents et l'UNATOS 93 de ses 133 adhérents de 2007).

Le courant de pensée « Unité et Action » vous appelle donc :

Pour le **VOTE N°1** (orientation fédérale nationale) à voter **POUR la liste UNITÉ ET ACTION ET SANS TENDANCE.**

Pour les **VOTES N°2** (rapport d'activité fédéral national et fenêtre) à voter **POUR le rapport d'activité présenté par la direction nationale**, beaucoup plus respectueuse des règles de fonctionnement qui ont présidé à la naissance de la FSU.

Pour la **fenêtre « Éducation »** (page 8), qui concerne les conditions de l'action, notre expérience locale montre assez qu'en matière d'action on ne peut raisonner en termes de « yaka... fokon », les actions et l'unité d'action ne se décrètent pas, c'est pourquoi nous appelons à choisir la **fenêtre B.**

Pour la fenêtre « **Formation et recrutement des maîtres** » (page 9) nous appelons à choisir la **fenêtre A**, la seule qui permette la mise en œuvre des mandats syndicaux en matière d'élévation des qualifications et de revalorisation de nos métiers.

Pour la fenêtre « **Vie fédérale** » (page 11) nous appelons à choisir la **fenêtre A**, qui confirme la place des syndicats dans la fédération, ce qui nous semble très important compte tenu des problèmes évoqués ci-dessus.

Pour le **VOTE N°3** (rapport d'activité fédéral départemental) à voter **CONTRE ce rapport d'activité présenté par la direction départementale**, pour toutes les raisons évoquées précédemment.

Pour le **VOTE N° 4** (rapport financier fédéral départemental) à voter **POUR ce rapport financier** car, contrairement à ce qui nous a été donné de voir par le passé, nous ne mettons nullement en cause l'intégrité des trésoriers mais la politique qui est menée...

Signataires SNUipp :

GOPAL Didier - ARNASSALOM Christelle - ARNAUD Christine - ORRICO Gérard - LEBON Claude - CHELALOU Nora - GAUVIN Anne - POUPON Claudine - VIOLIN Jean Louis - CHEYNET Louis - CHANE PINE Pierre

“Ecole Emancipée Alternative Fédérale”

Plus que jamais un syndicalisme de lutte!

Les services publics et leurs personnels sont aujourd’hui en situation de légitime défense.

La politique de contraction budgétaire, de réduction du nombre de fonctionnaires, développée ces dernières années, amène à un étranglement progressif des services publics dans tous les secteurs.

Cet étranglement entame sérieusement leur capacité à répondre aux aspirations des citoyens : c’est aussi bien l’école élémentaire confrontée à l’immense bricolage de « l’accompagnement éducatif », que le second degré (l’enseignement professionnel et l’enseignement général et technologique) qui voient s’appliquer des réformes rétrogrades, petits bouts par petits bouts, que le sport scolaire menacé de privatisation ou l’Université piégée par « l’autonomie concurrentielle », que le Pôle Emploi confronté sans aucun moyen à un chômage de masse, et, d’une manière générale l’ensemble des agents victimes de compression des effectifs et sommés de faire toujours plus avec moins .

Les intérêts vitaux de nos professions sont frontalement remis en cause au travers de la RGPP et de l’offensive continue contre les systèmes de retraites ou de protection sociale. Les personnels « transférés » aux collectivités territoriales (TOS) ou « fusionnés » (MEEDDAT, Pôle Emploi) payent aujourd’hui les pots cassés d’un choix politique auquel ils s’étaient unanimement opposés. La précarité poursuit sa progression privant des milliers de collègues de toute perspective d’intégration.

Sur le plan salarial, les quelques propositions gouvernementales relèvent de l’aumône !

Plus que jamais un syndicalisme unitaire!

Nous revendiquons le « U » de la FSU.



Unitaires, nous avons su le démontrer depuis des années, en ayant le souci de la prise en compte de toutes les sensibilités, de toutes les pratiques professionnelles, de tous les champs d’intervention : personnels enseignants, TOS ou infirmières, personnels titulaires ou précaires, personnels de l’Education ou du Pôle emploi, de l’Environnement, des Collectivités, nous voulons continuer à faire de notre fédération le point de convergence des luttes et des réflexions de chacun. La FSU doit continuer à être la maison commune de tous nos syndicats à égalité.

Unitaires, nous avons su le démontrer encore tout récemment avec le COSPAR en initiant la démarche d’unité la plus avancée jamais réalisée à La Réunion. Cette démarche d’unité nous proposons de la prolonger en continuant de tisser des liens de solidarité et d’unité syndicale avec l’ensemble des organisations syndicales partenaires. C’est sur cette base patiemment construite que nous pourrions mieux nous situer dans une éventuelle future recomposition syndicale.

Il n’y a guère d’espace aujourd’hui pour la négociation, tant le gouvernement poursuit son chemin sourd à la crise sociale qui ravage le pays.

Ne reste que l’action, permanente et multiforme et l’organisation déterminée de la défense de l’ensemble des services publics.

La FSU s’est investie dans la « votation » contre la privatisation de la Poste, qui a recueilli plus de deux millions de votes citoyens.

Cette nouvelle forme d’action doit nous inspirer à l’avenir.

Plus que jamais un syndicalisme démocratique!

Les salariés subissent dans leur vie professionnelle des pressions de plus en plus fortes, manifestées récemment à France Telecom, ancienne entreprise publique, par une sinistre vague de suicides. Notre fédération doit être a contrario, un espace de liberté d'expression, de solidarité et de démocratie. Pour nous la parole de chaque organisation, de chaque adhérent doit être prise en compte et contribuer à l'orientation générale de notre fédération. C'est pour nous une préoccupation permanente, un mode de fonctionnement irremplaçable.

C'est pour ces raisons simples que nous invitons l'ensemble des adhérents de la FSU Réunion, l'ensemble de ses syndicats à soutenir la démarche originale qu'Alternative Fédérale a initiée depuis six ans.

POUR

LES RAPPORTS D ACTIVITE ET FINANCIER DE LA SECTION DEPARTEMENTALE (votes 3 et 4)

Signataires:

Christian Picard (SD/UNATOS), **Marie-Hélène Dor** (SD adj/SNES), **Cendrine Peignon** (Trés./SNUEP), **Lionel Leduc** (Trés. Adj/SNESUP), **Philippe Manenc** (SNEP), **Jérôme Payet** (SNU-Pôle Emploi), **Jean-Claude Michou** (SNASUB), **Philippe Azéma** (SNES), **Evelyne Derriennic** (SNUEP), **Ana Ebro** (SNICS), **Paul Paula** (UNATOS), **Alain Pauty** (SNUIPP), **Fabrice Juppín** (SDU-CLIAS), **Jean-Pierre Mathé** (SNE), **Catherine Vincent** (SNU-Pôle Emploi), **Stéphan Carpaye** (SDU-CLIAS), **Odel Oumana** (SNASUB)

Vote FSU - Mode d'emploi

Du 5 au 26 novembre, chaque syndiqué vote !

2 votes sont à exprimer sur le même bulletin :

- - un vote d'orientation
- - un vote sur le rapport d'activité national dans la FSU

Tous les textes sur lesquels vous avez à vous exprimer se trouvent dans le supplément au n°139 de POUR qui vous a été adressé en octobre.



1er vote :

Choisir les orientations de la FSU

Le premier vote sera un vote d'orientation.

Plusieurs listes vous proposent leurs choix prioritaires pour les 3 ans à venir de l'orientation de la FSU.

Vous voterez pour l'expression (la tendance) qui exprime le mieux les orientations que vous souhaitez voir prises par la FSU.

2ème vote :

Rapport d'activité de la FSU

Porter un jugement sur le chemin parcouru en 3 ans

Une originalité : la présence de 3 «fenêtres» : plusieurs choix sont proposés pour commenter tel ou tel aspect de notre bilan.

A vous de vous déterminer sur celui qui est le plus proche de vos convictions.

Cette formule permettra à chacun d'aller au-delà et de nuancer un simple vote en pour ou contre le rapport d'activité.

MODALITES DE VOTE

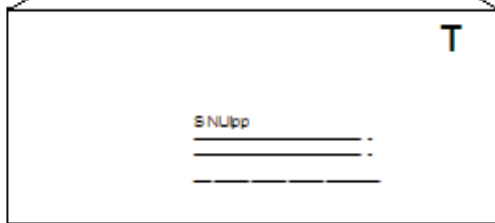
Insérez
le bulletin de vote
dans l'enveloppe



Date limite du vote:
Jeudi 26 novembre

Tenez compte des
délais postaux

Votez dès réception
du matériel de vote



Insérez l'enveloppe dans
l'enveloppe à poster,
complétez et signez le
dos de l'enveloppe et
renvoyez à la section dé-
partementale du
SNUIPP.

Bulletin d'adhésion

BAREME DES COTISATIONS 2009 - 2010

INDICES	COTISATIONS	INDICES	COTISATIONS
Assistants d'éducation	54,00	479 à 508	156,00
Mi-temps et <38	99,00	509 à 538	162,00
338 à 358	114,00	539 à 568	171,00
359 à 388	123,00	569 à 598	177,00
389 à 418	132,00	599 à 628	186,00
419 à 448	138,00	629 à 658	192,00
449 à 478	144,00	659 et plus	201,00
RETRAITES			114,00

	INDICE										
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
ECHOLON	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
INSTITUTEUR	341	357	366	373	383	390	399	420	441	469	515
PE	349	376	395	416	439	467	495	531	567	612	658
PE-H-CLASSE	495	560	601	642	695	741	783				
PE.G.C.	316	336	357	374	393	414	434	458	482	511	540
PE.G.C.-H-CLASSE	457	481	510	539	612	658					

BONIFICATIONS INDICIAIRES	
INSTITUTEUR SPECIALISE	15
IMF-AIEN	28
CHARGE DECOLE	3
DIRECTEUR 2/4 CLASSES	16
DIRECTEUR 5/9 CLASSES	30
DIRECTEUR 10 CLASSES +	40
DIRECTEUR SEGPA	50

Le soussigné(e), me syndique au SNUipp - Réunion afin de contribuer :

- A la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités ;
- Au maintien de l'unité de la profession dans un SNUipp indépendant, unitaire, pluraliste et démocratique dans la FSU.

Le SNUipp pourra utiliser les renseignements que je fournis pour m'adresser ses publications.

Je demande au SNUipp de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à les faire figurer dans des fichiers et des traitements automatisés, dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06.01.78. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant au SNUipp.

Date/...../.....

Signature :

Pour mémoire

L'adhésion comprend l'abonnement aux revues nationales
66% du montant de la cotisation sont déductibles de vos impôts

POURQUOI JE ME SYNDIQUE AU SNUipp?

Je me syndique au SNUipp Réunion afin de contribuer :

- à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités,
- au développement du service public d'Education,
- au maintien de l'unité de la profession dans un syndicat indépendant, unitaire, pluraliste et démocratique.
- à la réflexion sur une école pour la réussite de tous.

Le SNUipp Réunion me fera parvenir les publications nationales éditées par le SNUipp.

◆ *Sur ma demande le SNUipp pourra me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires.*

◆ *Toujours sur mon autorisation il pourra faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06.01.78. Cette autorisation est révoquant par moi-même.*

VOS CONTACTS DANS TOUTE L'ÎLE

SUD

Gérard ORRICO
0692 42 48 48

Christelle ARNASSALOM
chrislabaume@wanadoo.fr

NORD

Didier GOPAL
0692 42 49 49

Nora CHELALOU
0692 26 97 87

QUEST

Christine ARNAUD
0692 70 64 88

Henriette LUCAS
0262 22 52 37

EST

Didier MORIN
didiermorin9@wanadoo.fr

Pierre CHANE-PINE
pierre.chane-pine@wanadoo.fr

DÉDUCTION FISCALE

66% de votre cotisation sont désormais déductibles des impôts.

Ex : en réglant une cotisation de 120 €, vous aurez droit à une réduction d'impôt de 79,20 €.

Votre cotisation réelle sera de 40,80 €.

ATTESTATION FISCALE

● Adhérents de l'année scolaire N-1

L'attestation est automatiquement expédiée aux anciens adhérents.

● Nouveaux adhérents de l'année scolaire (AS N)*

Ils recevront leur attestation pour la déclaration de l'année civile (AC+2)*

Exemple : M. X adhère en 2007/2008. Que sa cotisation soit payée en octobre 2007 ou en février 2008, son attestation fiscale lui parviendra en 2009 pour la déclaration de revenus de 2008.

*AS N = année scolaire N.
AC = année civile.

BULLETIN D'ADHESION 2009 - 2010

NOM :

Prénoms :

NOM de jeune fille :

Date de naissance : / /

Adresse personnelle :

CP : 974 Ville :

Tél fixe : 0262 Mobile : 0692

E-mail :@.....

Grade : IUFM/ Instituteur/ PE/ PEGC

Poste occupé : IUFM/ Maternelle / Élémentaire/ Collège / Retraité
Echelon : ... e

ETABLISSEMENT D'EXERCICE

Nom : Tél : 02 62

Adresse :

CP : 974 Ville :

RÈGLEMENT : ... Chèque(s) - (3 maxi)

A RETOURNER AU SNUipp section de LA REUNION

4 ter rue de la Cure - BP 279
97494 STE CLOTILDE CEDEX
accompagné du règlement

